

MONTPELLIER



Montpellier
Méditerranée
Tourisme & Congrès



ADHÉSION 2025

Booster votre visibilité
Enrichir votre réseau professionnel
Développer vos ventes

Rejoignez-nous dans l'aventure !

**Devenez adhérent-partenaire
de l'Office de Tourisme et des Congrès
de Montpellier Méditerranée Métropole**



Marine Hess
Responsable
marine.hess@ot-montpellier.fr
T. : +33 (0)4 67 60 19 29
M. : +33 (0)7 86 60 70 27



Patricia R. Bonnefoi
patricia.rojas-bonnefoi@ot-montpellier.fr
T. : + 33 (0)4 67 60 19 22
M. : +33 (0)6 89 95 59 58



Rafael Fernández Vidal
rafael.fernandez@ot-montpellier.fr
T. : + 33 (0)4 67 72 71 26



Sacha Philippe
sacha.philippe@ot-montpellier.fr
T. : + 33 (0)4 27 04 04 43



**En 2025 nous souhaitons encore et toujours être à vos côtés.
Nous serons toujours à votre disposition pour vous apporter
de la visibilité et des accompagnements adaptés.**

**N'oubliez pas : adhérer à notre association c'est avant tout soutenir
les actions de l'Office de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole.**

**Notre ambition : renforcer la promotion de vos offres et de notre
destination en vous proposant une gamme de service complète :
booster votre visibilité, développer vos ventes, enrichir votre réseau professionnel...
Nous serons engagés et travaillerons main dans la main toute l'année.**

POUR ADHÉRER MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Restaurant :

KBIS - Certificat HACPP obligatoire

Hôtels et résidences de tourisme :

Classement Atout France (si établissement classé)

KBIS - Attestation Sécurité Incendie

Meublés et chambres d'hôtes :

Déclaration en mairie de moins de 5 ans Copie de label,

certification Chambre d'Hôtes référence

Classement obligatoire pour les meublés

Numéro d'enregistrement

Transport de personnes (Taxi, VTC...)

Capacité de transport

Assurance professionnelle

Carte professionnelle, Attestation d'inscription au registre

des exploitants VTC (REVTC)

Agence réceptive et organisateurs d'événements, de séjours ou excursions :

Copie de la licence Atout France

Kbis

Autres Activités de loisirs :

KBIS ou justificatif équivalent,

assurance professionnelle (activités de loisirs)

numéro de SIREN, parution au Journal Officiel

Association :

Attestation du statut

Pour tous les adhérents 2025

Copie de vos labels et classements

(Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap,

Accueil Vélo, Clef Verte, Gault Millau, Michelin ...)

**Notre charte du partenaire responsable signée
et en acceptant les modalités**

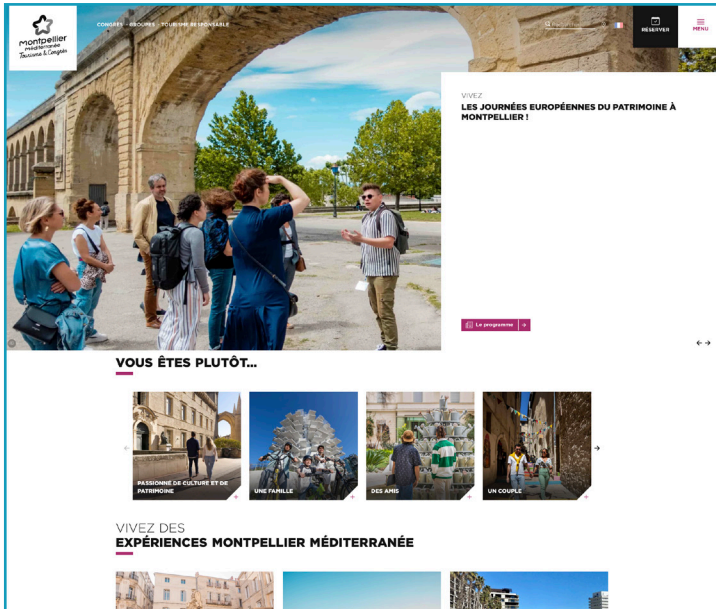
Vous avez une question ? service.adhesion@ot-montpellier.fr

Horaires du service : lundi au vendredi 9h à 17h.

NOS PACKS

PACK TOURISME DE LOISIRS À PARTIR DE 210€

SITE INTERNET www.montpellier-tourisme.fr



● **Référencement et mise en ligne d'une fiche détaillée présentant votre activité sur le site, 3 versions** : Française, anglaise, espagnole, avec texte de présentation, 10 photos HD de qualité, liens (site et réseaux sociaux) et le tout avec un extranet pour gérer le contenu de votre fiche (TOURINSOFT).

+ **AGENDA DU SITE**

(sous conditions)

+ **CENTRALE DE RESERVATION**

(sous conditions)

RÉSEAUX SOCIAUX

Relais de certaines informations sur les réseaux sociaux selon notre programme/calendrier éditorial.

N'oubliez pas de nous taguer (cible locale) et nous partager vos contenus.



CIBLE NATIONALE
"Montpellier Méditerranée Tourisme"

156k followers

CIBLE LOCALE
"Vivez Montpellier Méditerranée"
14k followers



CIBLE INTERNATIONALE

@Montpellier Now

63,6k followers

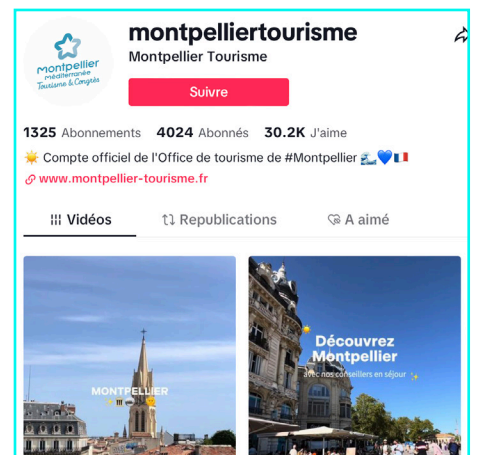
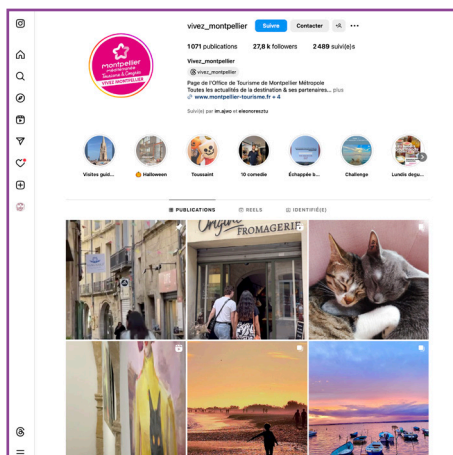
CIBLE LOCALE
@Vivez Montpellier
28,7k followers



CIBLE NATIONALE

@Montpelliertourisme

4,2 followers
34k likes





- 10 %

sur l'achat groupé de City Card pour vos clients

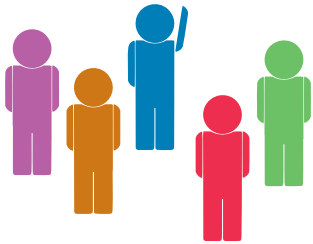


Presse & promotion



Participez à nos actions de presse et de promotion

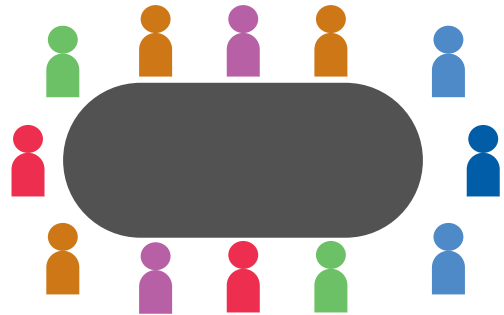
4 places offertes



pour une visite guidée* proposée par l'Office de tourisme durant l'année.

*d'une valeur de moins de 12€

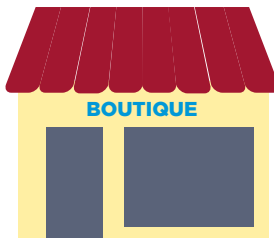
Vie associative



À votre disposition



plans bloc de Montpellier, programmes des visites guidées, photothèque, vidéothèque



- 5 %

sur les produits de la boutique*

Commande personnelle :

5 produits identiques par commande

Commande professionnelle : sur demande

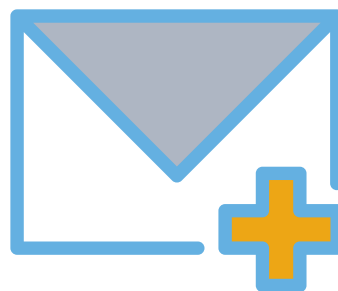
*Sauf produits TAM

Rejoignez-nous

dans le groupe «pro»



Régie pub



Sur le site de l'OT ou dans notre écran en vitrine côté esplanade

Et aussi



- Présentation, animation publique dans notre hall d'accueil, place de la Comédie.
- Invitations aux événements Privilèges : journée des Professionnels, AG, afterworks, ateliers...
- Possibilité d'apparaître dans l'offre groupes (sous conditions).

NOS PACKS

PACK AFFAIRES BUREAU DE CONGRÈS-MICE

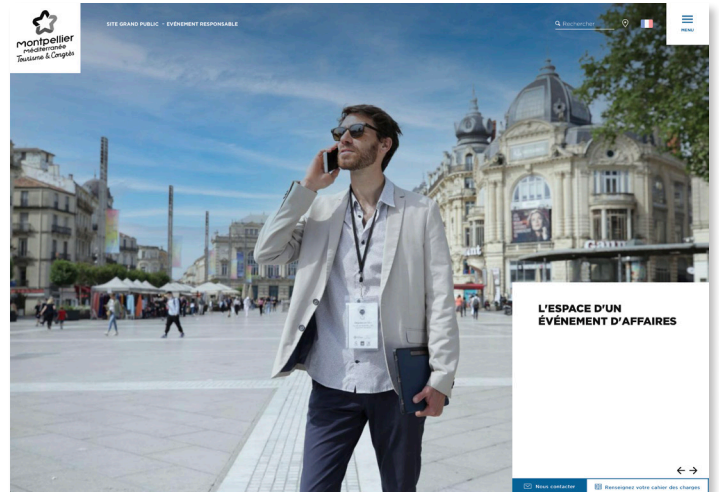
À PARTIR DE 530€

Ce pack comprend toutes les offres du pack tourisme de loisirs avec en plus un service dédié à la cible affaires

Brochure bureau des congrès (pdf)



Site internet tourisme d'affaires



Participation à une opération de promotion de votre choix
(selon disponibilités)

Participation au plan d'actions commerciales du bureau des congrès



Envoi de vos offres commerciales

Diffusion France Congrès, Réunir et base de données clients.

Sous conditions et disponibilité


Relais sur notre compte LinkedIn

Montpellier Convention Bureau & Leisure Tourism

4 places offertes pour une visite guidée* de l'Office de tourisme dans l'année



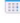
*d'une valeur de moins de 12€



 **Montpellier Convention Bureau & Leisure Tourism**
2739 abonnés
1 sem. · Modifié

Agenda des Événements affaires – octobre

Nous sommes ravis d'annoncer un mois riche en événements avec une série de grands congrès :

-  AMORCE : du 9 au 11 octobre
-  AMCV : les 12 et 13 octobre
-  ESVC : du 14 au 17 octobre

ENGAGEMENTS MUTUELS

En adhérant à l'Office de Tourisme vous vous engagez à :

- contribuer au développement d'un tourisme et d'un événementiel plus durables pour notre territoire et améliorer vos pratiques (achats responsables, réduction des déchets, écoconception, réduction des émissions de gaz à effet de serre, accessibilité, inclusion et non-discrimination, ancrage territorial...)
- adhérer à notre politique qualité (traitement et suivi des avis / réclamations),
- accepter la publication d'avis en ligne sur la centrale de réservation,
- répondre de manière courtoise à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non et dans les meilleurs délais,
- mettre en place des actions correctives au besoin et contribuer à l'amélioration des services
- être force de proposition, mettre à disposition vos études, faire connaître vos attentes et jouer un rôle actif via les commissions et/ou groupes de travail mis en place
- participer de manière volontaire à nos ateliers et actions de promotion ou de communication
- mettre à jour vos informations sur votre extranet V.I.T.
- participer à nos enquêtes de satisfaction,
- nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs : événement, fermeture exceptionnelle ou définitive, changement horaires, changement de propriétaire, etc.
- accueillir tout personnel de l'Office de Tourisme de Montpellier souhaitant visiter l'établissement / connaître l'activité,
- respecter les contrats Centrale de réservation et City Card (si concerné), et appliquer les Conditions Générales de Vente,
- signer le contrat pour l'utilisation des photos et nous certifier que nous pouvons les utiliser

En tant qu'Office de Tourisme, nous nous engageons :

- à vous accompagner en mettant à votre disposition un extranet 100% à votre service ;
- à vous aider à améliorer la qualité de votre accueil et démarches RSE ;
- à vous mettre en relation avec les instances en charge de l'attribution de démarches qualité : Qualité Tourisme, Clévacances, Chambres d'Hôtes Référence, Gîtes de France, Fleur de Soleil, Clé Verte, Tourisme et Handicaps, Accueil Vélo si vous souhaitez vous lancer nous pouvons vous accompagner
- à demander des visites de contrôle auprès des instances habilitées en cas de manquements graves constatés par vous-même ou par nos visiteurs et pouvant entacher l'image de notre destination.

.....

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser une adhésion si cette dernière ne correspond pas aux critères éthiques et/ou intérêts touristiques de la destination. L'Office de Tourisme pourra refuser votre adhésion en cas de manquement relatif :

- à notre politique qualité et RSE.
- aux justificatifs demandés pour l'adhésion.

L'Office de Tourisme peut mettre un terme ou suspendre l'adhésion :

- En cas de réclamations graves et remarques récurrentes (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux/ non conformes/absents) et sans action d'amélioration constatée ou efficace.
- En cas de non-respect récurrent d'une des clauses du dit contrat d'adhésion ou du contrat de la Centrale de Réservation et City Card (si concerné).